

La CCI, un exemple vert bientôt suivi?

Chauffage au bois, électricité solaire... CCI Charente formation a inauguré, hier à L'Isle-d'Espagnac, son parc de production d'énergies renouvelables. Elle espère que les collectivités et les entreprises la suivront dans cette voie.

Vincent NAËL
v.nael@charentelibre.fr

On est dans le bâtiment historique de la chaufferie. Avant, il y avait trois vieilles chaudières à gaz. Et maintenant, regardez... Sur le boulevard Salvador-Allende de L'Isle-d'Espagnac, une flamme s'allume dans le regard de la préfète, Martine Clavel. Ce n'est autre que le reflet du bois qui brûle pour chauffer une grande partie des 38.000 m², dont 200 logements, du campus de la CCI Charente formation.

Depuis octobre, tous les usagers du site bénéficient de la chaleur d'une centrale biomasse, inaugurée en grande pompe ce mardi. « On a décidé d'investir là-dedans il y a deux ans et demi car le pôle, qui existe depuis 1971, était une passoire thermique, explique Daniel Braud, président de la Chambre de commerce et d'industrie. Au bout de 50 ans, les installations étaient vétustes et une remise en état aurait été trop onéreuse. »

Du bois local

Le directeur commercial d'Engie Solutions pour le nord de la Nouvelle-Aquitaine, Thierry Pouponnot, ajoute : « Ce système permet de répondre à 89 % des besoins thermiques du site (deux chaudières à gaz se chargent du reste). Il développe



740 tonnes de biomasse locale seront valorisées chaque année.

que les plaquettes forestières proviennent essentiellement de Charente. En moyenne, on se situe dans un rayon de 40 à 50 kilomètres et on ne peut pas dépasser les 100. »

Mais la CCI est allée plus loin, encore. Elle a installé, sur son terrain, un parc photovoltaïque, tout en s'approvisionnant auprès de celui de Fanjeaux, dans l'Aude. De quoi couvrir respectivement 17 et 70 % des besoins en électricité de son campus, qui réduira ses émissions

nes en moins sur 25 ans.

Une quinzaine d'entreprises locales sont intervenues sur le projet, dont le budget est évalué à 1,38 million d'euros. « Nous l'avons financé à hauteur de 558.240 euros, précise Mathieu Anglade, directeur régional adjoint de l'Agence de la transition écologique, un organisme de l'État. C'est le genre d'initiative qui nous permettra d'atteindre la neutralité carbone en 2050 (une promesse de l'Union européenne). »

entrepris ce type de transformation depuis l'instauration du Fonds chaleur (soutien étatique pour la production renouvelable de chaleur), en 2008. Philippe Bouty, président du Conseil départemental, promet : « Un bon nombre de projets vont bientôt arriver. » « L'énergie que nous produisons devra être renouvelable à 32 % en 2030 ! (dans l'UE), prévient la préfète. En Charente, en 2019, nous étions à 16,5 %. Il faut encore monter. »

de Soyaux et élu de GrandAngoulême, pointe : « On a déjà du mal à boucler nos budgets, alors si on n'a pas davantage de subventions de la part de l'État, on ne pourra pas faire de tels investissements dans nos bâtiments. Par exemple, il y a dix écoles socialdiciennes et la plupart ont au moins 40 ans. On voudrait mieux les isoler par l'extérieur, mais on n'a les moyens ! » « L'année prochaine, le Fonds vert, qui n'a pas encore été voté à l'Assemblée, devrait apporter deux milliards d'euros aux collectivités sur le plan national, répond Martine Clavel. Mais elles devront déposer leur candidature. »

»

On a déjà du mal à boucler nos budgets.

« Et pour le secteur privé ? », se demande Dominique Themines, propriétaire de l'hôtel du Palais, à Angoulême. Réponse de Thierry Pouponnot (Engie Solutions) : « Les entreprises sont éligibles à beaucoup d'aides. Elles n'ont aucune excuse pour ne pas s'y mettre ! On voit aujourd'hui, avec la CCI, que ces démarches sont plus rentables que de rester sur des énergies fossiles. La preuve : avec la guerre en Ukraine, je ne vous dis pas le nombre de sociétés du coin qui m'appellent pour s'y met-

Photo Quentin Petit